

**Ville boisée**, Sceaux compte sur son territoire de très nombreux arbres remarquables. Un patrimoine végétal que chacun, Département, Ville, mais aussi et surtout propriétaire individuel, doit s'attacher à protéger et à faire vivre.

# Les arbres remarquables au cœur de la ville



**Un patrimoine végétal exceptionnel composé de milliers d'arbres**

## Les arbres remarquables au cœur de la ville

**4,35 mètres**

C'est l'impressionnante circonférence du châtaignier haut de 13 mètres du jardin de l'hôtel de ville.

**31 mètres**

C'est la hauteur des plus grands pins de Corse situés à Sceaux, visibles depuis le coteau de Fontenay-aux-Roses.

**777**

C'est le nombre d'arbres remarquables comptabilisés à Sceaux lors du dernier recensement départemental en 2004.

**B**ien qu'intégrée à un vaste territoire urbain, la ville de Sceaux est réputée boisée. Son patrimoine végétal exceptionnel est composé de milliers d'arbres situés dans l'espace public, les parcs et les espaces verts (Coulée verte, jardin de la Ménagerie, parc du lycée Lakanal, ...), le domaine départemental de Sceaux, véritable "poumon vert", mais aussi et surtout dans les propriétés privées. Parmi ce riche patrimoine, certains sujets ont grandi dans de bonnes conditions pour leur permettre d'accéder au rang des "arbres remarquables".

### Des critères sélectifs

Établis par les inventaires nationaux réalisés ces dernières années dans divers pays d'Europe, les critères de définition d'un arbre remarquable sont subjectifs et varient selon le contexte géographique. Les plus utilisés sont l'âge lorsque le sujet approche, atteint ou dépasse les cent ans, et les dimensions lorsqu'elles sont inhabituelles. Dans le contexte urbain peuvent s'ajouter d'autres critères : « le caractère historique de l'arbre lorsque celui-ci est lié à un personnage illustre, sa situation à l'échelle du quartier, le rôle important qu'il joue dans la composition d'un paysage urbain et en matière d'agrément, au point qu'il en devient parfois une composante essentielle dont on prend seulement conscience lorsque l'arbre disparaît, sa rareté lorsqu'il s'agit d'un sujet exotique, ou encore l'élégance, l'harmonie de son port lorsque celui-ci sort de l'ordinaire », explique Catherine Ranson, chef du service Espace public et environnement de la Ville. Dans tous les cas, un arbre ne sera classé remarquable que s'il présente des qualités esthétiques suffisantes et qu'il n'a pas été mutilé par des élagages inadaptés, comme on en voit trop souvent dans certaines propriétés privées.

### Un patrimoine scéen exceptionnel

Lors du dernier recensement départemental de 2004, Sceaux comptait 777 arbres remarquables sur son territoire. Un nombre impressionnant qu'il faut nuancer, car certains d'entre eux

sont comptés individuellement alors qu'ils font partie d'un groupe ou d'un alignement bien identifié, à l'image des 350 tilleuls de l'allée d'Honneur, ou des 160 cerisiers japonais du bosquet nord du parc de Sceaux (lire page 9). En considérant les groupes d'arbres comme un seul et même "ensemble", l'inventaire dénombrait à Sceaux 144 arbres et ensembles remarquables, dont une quarantaine dans le seul parc de Sceaux.

Dans le cadre de la Charte de l'arbre, la Ville a prévu une mise à jour de l'inventaire des arbres communaux. Elle a par ailleurs fixé dans ce document le principe selon lequel tout arbre implanté sur le domaine public et privé de la commune enlevé sera remplacé à l'échelle du territoire communal. Les arbres remarquables de Sceaux comptent 80 % de feuillus et 20% de conifères, essentiellement des cèdres. Le nombre d'essences est varié : séquoias, pins de Corse, chênes, platanes, sophoras, hêtres pourpres et pleureurs. Parmi les plus imposants de la ville, on peut citer le cèdre du Liban du 84 rue du Lycée et ses 4,80 mètres de circonférence, le séquoia sempervirens de 24 mètres de hauteur du 3 rue du Maréchal-Foch, ou encore les deux chênes du jardin de la Ménagerie. D'autres sujets scéens se distinguent par leur rareté : c'est le cas du noyer noir d'Amérique rue du Lycée, de l'oranger des Osages et du chêne liège du parc de Sceaux, du cornier du parc de Penthièvre, ou encore du ginkgo pleureur du parc Lakanal. Enfin, si repérer et classer les arbres centenaires est indispensable pour les protéger, il est aussi important de prendre soin des arbres plus jeunes qui ont le potentiel de devenir de futurs arbres remarquables. Dans l'inventaire départemental, ces sujets sont appelés "arbres d'avenir". À Sceaux, ils sont choyés par les équipes municipales pour les préparer à prendre le relai de leurs aînés.

### Une surveillance accrue

Les arbres remarquables de la commune font l'objet d'une attention particulière. C'est le cas du châtaignier du jardin de l'hôtel de ville, arbre plusieurs fois centenaire (plantation présumée

**Protéger les futurs arbres remarquables**

## Les arbres remarquables au cœur de la ville

## Témoignage

→ Philippe Laurent

Maire de Sceaux



La Ville est mobilisée pour protéger et valoriser son patrimoine arboré d'exception. C'est dans cette perspective qu'elle a élaboré avec ses habitants une Charte de

l'arbre à l'automne 2019. Cette charte réunit 19 engagements forts en faveur du patrimoine scéen, notamment une aide financière pouvant aller jusqu'à 200 euros pour encourager la

plantation d'arbres d'avenir en domaine privé, car la protection et le développement du patrimoine arboré sont autant l'affaire des propriétaires privés que des pouvoirs publics.

## Les arbres permettent de lutter contre les îlots de chaleur

vers 1750), ou des séquoias du jardin de la Ménagerie dont la santé est scrutée d'année en année. Les séquoias ont tendance à perdre leurs feuilles en raison de la sécheresse de plus en plus prégnante. « Une surveillance accrue est donc nécessaire pour préserver ces arbres qui font le patrimoine naturel de la ville, même si elle ne suffit pas toujours à empêcher le dépérissement de certains arbres remarquables », précise Catherine Ranson. Par ailleurs, certaines erreurs peuvent être facilement évitées dans l'entretien de ces arbres. « La taille des branches de gros diamètre entraîne la repousse de nombreux rejets mal ancrés. Les plaies finissent par se dégrader et des cavités se forment. La structure de l'arbre en est alors altérée », explique Françoise Dauphin, expert en arboriculture ornementale chez Phytoconseil. « La taille sévère provoque quant à elle le développement de rejets vigoureux et la formation de bois mort nécessitant des interventions fréquentes et coûteuses », ajoute l'expert. Les expertises régulières, commandées par la Ville auprès de Phytoconseil, sont indispensables pour comprendre les causes de la maladie ou de la mort d'un arbre et éviter de reproduire certaines erreurs. Elles permettent en outre de prévenir les risques de chute d'arbres ou de branches. « À la suite d'une expertise, les travaux de mise en sécurité que nous préconisons concernent des tailles pour supprimer des branches considérées comme dangereuses car dégradées, fissurées ou mortes. Nous recommandons également recommander la mise en place de confortements avec étais ou haubans », précise Françoise Dauphin (lire témoignage page 9). Lorsqu'il dépérit et menace de tomber, un arbre (et notamment un arbre remarquable) peut être abattu par la Ville.

## Des contraintes spécifiques

Comme dans toute ville, les arbres remarquables de Sceaux doivent s'épanouir dans un milieu

urbain aux contraintes importantes, ce qui implique de les respecter et de les protéger tant qu'ils sont là. « La ville est un milieu contraignant avec ses sols artificiels qui handicapent le système racinaire, ses façades minérales qui, par réverbération, créent des îlots de chaleur urbains, et son air sec et pollué qui provoque un stress supplémentaire aux arbres », explique Anthony Bru, ingénieur horticulture et paysage chez Fredon Île-de-France. « Mais ce sont ces mêmes arbres qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur, de filtrer la pollution de l'air et de gérer au mieux les épisodes pluvieux importants. Ils sont donc indispensables en ville », rappelle Anthony Bru.

## Des règles de plantation à respecter

En ville, le choix des plantations d'arbres est déterminant. Les espèces retenues doivent être adaptées au milieu urbain. « Un végétal local est le mieux adapté aux particularités climatiques de nos régions. Cependant, avec le changement climatique, nous observons de plus en plus dans nos villes des espèces végétales originaires de régions du sud », assure Anthony Bru. Planter un arbre ne s'improvise pas, surtout lorsqu'on souhaite qu'il soit qualifié un jour de "remarquable". « Quand on plante un arbre, il faut être attentif au collet (partie de l'arbre entre la tige et les racines) pour que celui-ci ne soit pas enterré. Si tel est le cas, l'arbre peut mourir par asphyxie », prévient Françoise Dauphin. Dans les premières années de l'arbre, l'arrosage est un élément essentiel à son épanouissement. « Encore faut-il le faire correctement, en privilégiant des cuvettes d'arrosage larges qui permettent aux racines de se développer », conseille Anthony Bru, avant de conclure qu'« un bon tuteurage (trois tuteurs dans l'idéal) permet de renforcer le système racinaire de l'arbre et de l'aider à faire face au vent ».

## Les arbres remarquables au cœur de la ville



Le pré temporaire du bosquet nord du parc de Sceaux accueille des moutons en pâture de mai à octobre.

## PARC DE SCEAUX

## Un ensemble remarquable de cerisiers

Parmi le patrimoine arboré remarquable du domaine départemental de Sceaux, les cerisiers du Japon du bosquet nord, situés le long du Grand Canal, tiennent une place de choix. Presque centenaires, ces arbres d'exception émerveillent les visiteurs au printemps au moment de leur floraison. Le bosquet compte ainsi 160 cerisiers "kanzan", originaires d'Asie, dont les fleurs magnifiques poussent en larges bouquets roses. Créé lors de la restauration du parc dans les années 1930 par Léon Azéma, l'ensemble a été officiellement labellisé "remarquable" par la région Île-de-France. « Depuis 2019, un pré temporaire est créé entre mai et octobre sur la moitié du bosquet pour permettre aux moutons du parc de pâturer », précise Jérôme Houvet, responsable technique du domaine. « Cette démarche permet à la fois aux moutons de profiter des espaces et aux visiteurs d'approcher les animaux. Elle permet aussi de limiter les dégradations au niveau des racines, des troncs et des branches basses des cerisiers. »

## À vos agendas

→ La Ville vous donne rendez-vous le **mercredi 7 octobre de 19h à 20h30** à l'hôtel de ville (122 rue Houdan) pour tout savoir sur les ravageurs et maladies des arbres en milieu urbain. Une conférence proposée dans le cadre du cycle "L'arbre en ville".

→ La bibliothèque (7 rue Honoré-de-Balzac) organise du **3 au 25 novembre**, avec l'association Anim'expo, l'exposition familiale *Un arbre, des arbres*, composée d'une vingtaine d'ateliers autour de l'arbre et de la forêt. L'exposition a pour but de sensibiliser les enfants à la nature et de les inciter à aller voir ces arbres de plus près...



## Témoignage

→ Françoise Dauphin

Expert en arboriculture ornementale chez Phytoconseil

## En quoi consiste votre intervention auprès de la Ville pour protéger ses arbres remarquables ?

Lorsque j'interviens pour étudier un arbre remarquable, je regarde son environnement. Je repère les modifications récentes, avant d'étudier l'arbre dans sa globalité. Le diagnostic est réalisé à partir d'outils simples : maillet et tige de sondage. La recherche d'indices se pratique donc à l'œil nu ou à l'aide de jumelles pour les branches les plus hautes. Une fois le bilan sanitaire établi, je tire des conclusions sur la sécurité des biens et des personnes et je formule des recommandations sur les travaux de mise en sécurité et d'entretien. Un arbre qui pousse dans des conditions optimales est plus vigoureux et plus résistant aux parasites. Il faut pour cela faciliter l'infiltration de l'eau et limiter les piétinements autour de l'arbre.

## Quels conseils peut-on donner aux particuliers scéens ?

Les arbres remarquables, dont les dimensions sont imposantes, sont peu adaptés aux petites surfaces. Ces arbres étaient plantés autrefois dans de grandes propriétés aujourd'hui divisées. Par manque de place, leurs branches sont souvent réduites. Pire, ces arbres sont parfois écimés. La tête de tronc se dégrade alors, ce qui nuit à la qualité de l'ancrage des branches en cime. Pour la taille d'un arbre remarquable, il faut faire appel à des arboristes grimpeurs. Par ailleurs, les racines doivent être préservées en évitant de les piétiner. En effet, 80 % des racines nourricières se situent dans les 40 premiers centimètres de terre !

